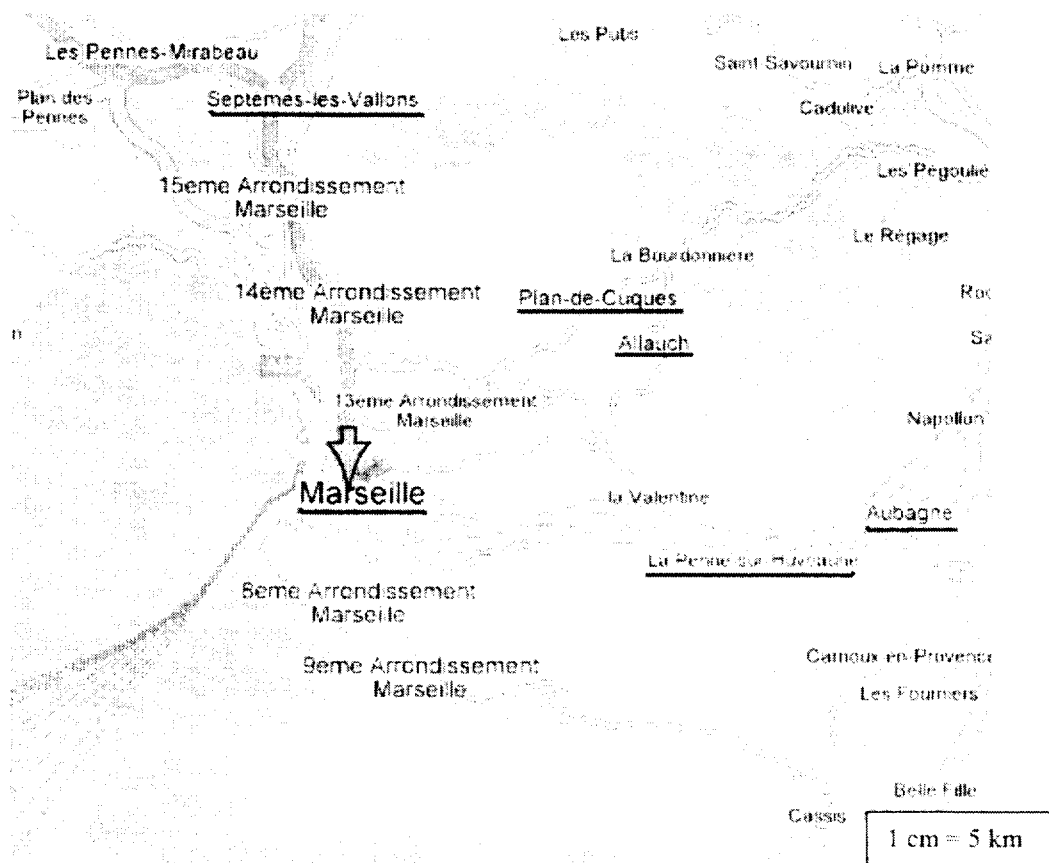


## ANNEXE 1 – LE RÉSEAU DE TRANSPORT MARSEILLAIS

La R.T.M. dessert la communauté urbaine de Marseille qui comprend les villes de Marseille (798 430 habitants), Allauch (18 907 habitants), Plan de Cuques (10 503 habitants) et Septèmes les Vallons (10 207 habitants).

La R.T.M. dessert également les villes d'Aubagne (42 638 habitants) et de la Penne sur Huveaune (6 005 habitants).



La R.T.M. c'est :

- 78 lignes d'autobus pour 1 200 points d'arrêts et 667 km desservis
- près de 600 autobus
- 2 lignes de Métro qui desservent 24 stations pour un total de 19 km
- près de 150 trains de 4 voitures
- 540 000 voyages par jour, en moyenne, en 2005 contre 544 500 en 2004
- 130,5 millions de validations en 2005 contre 150,4 millions en 2004

*Source interne RTM*

***(Rappel : des mouvements de grève ont perturbé l'activité de la RTM en 2005.)***

## **ANNEXE 2 – LE DISPOSITIF DE « PAIX URBAINE » À LA RTM**

Depuis une vingtaine d'années, la RTM, comme la plupart des entreprises de transports publics urbains, est confrontée de plus en plus durement à la dégradation de son environnement. Dans ce contexte, la RTM a mis en œuvre, au cours des années écoulées, un certain nombre d'innovations pour devenir, au-delà de son métier de transporteur, un véritable acteur de la ville et de la « Paix Urbaine ».

Assurer sa mission de service public, lutter contre l'exclusion sociale, améliorer la sécurité, combattre le vandalisme et la fraude sont les principaux objectifs poursuivis par la RTM au travers de sa politique de prévention et de sécurisation.

### **1. La prévention**

Les actions de prévention sont réalisées par les personnels (contrôleurs, vérificateurs, chauffeurs) des différents secteurs opérationnels de la RTM.

- 1 Interventions dans les établissements scolaires
- 2 Interventions dans les structures sociales de quartier  
(Centres sociaux, maisons de quartier, missions locales...)
- 3 Rencontres régulières avec les services de Police dans les commissariats d'arrondissements ou avec les services de la Police Municipale
- 4 Actions de partenariat avec les associations de quartier, les travailleurs sociaux, les logeurs sociaux ...
- 5 Participations à diverses animations de quartiers (fêtes, compétitions sportives, ...) avec l'appui logistique du bus info RTM et de son équipe.

### **2. La sécurité – La circulation**

- 1 Surveillance de lignes ou de secteurs
- 2 Assistance aux contrôleurs ou aux chauffeurs
- 3 Interventions sur les difficultés de circulation
- 4 Interventions sur les stationnements illicites

### **3. Les relations avec les institutions**

Aux côtés des partenaires institutionnels (État, Région, Département, Justice, Police, Éducation Nationale et Ville de Marseille), la RTM participe aux travaux des commissions thématiques « Lieux sensibles », « Observatoire sécurité » et « Sécurité Routière ».

*Source interne RTM*

## ANNEXE 3 – OFFRE TARIFAIRE DE LA R.T.M.

Depuis 1997, la RTM s'est engagée dans une politique de décreue tarifaire axée, d'une part, sur la création de produits innovants (création de l'abonnement annuel GO !), abonnements incitatifs « Boursiers », « ZEP »... et d'autre part, sur la gratuité proposée à diverses catégories de personnes (Rmistes, 3ème âge...).

L'ensemble de ces mesures représente une baisse de tarif de l'ordre de 11 % depuis 1997. Grâce à l'accroissement de fréquentation constaté sur la même période, cette décreue tarifaire s'est opérée à recettes quasi constantes.

### A - TITRES DE TRANSPORT ET FORMULES D'ABONNEMENT

# Tarifs

au 31/12/05

**Carte SOLO**  
dépannage



**1,60€**  
Prix du trajet

**Carte JOURNÉE**

Valable de la 1ère validation à minuit



**4,50€**

**Carte LIBERTÉS**

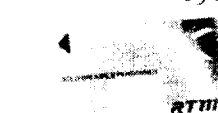


**1,18€**  
Prix du trajet

7,10€  
13€

**Carte GROUPE**

de 4 à 12 personnes



**0,82€**  
Prix du trajet pour 8 personnes

**L'HEBDO**

12 voyages pendant 7 jours



**0,86€**  
Prix du trajet

10,30€

**Carte PERSO**



### TARIFS RÉDUITS

**-20%** Prix du trajet **0,94€**

**-50%** Prix du trajet **0,59€**

### TARIF NORMAL

Prix du trajet **1,18€**

### ABONNEMENTS 1 AN, 30 ET 7 JOURS

GO ! 1 an, + de 26 ans	400€
GO ! 1 an, - de 26 ans	230€
GO ! 1 an, - de 18 ans & boursier	180€
Abonnement 30 jours	40€
Abonnement 30 jours, - de 26 ans	37€
Abonnement 30 jours, - 18 ans, Boursier	31€
Abonnement 30 jours, Contrat	24€
Abonnement 7 jours	10,30€

La carte ou le ticket SOLO à 1,60 € permet à quiconque n'ayant pas la carte ou le ticket PERSO d'effectuer un trajet

La carte LIBERTÉS permet :

- de bénéficier de la Correspondance Libertés pendant 1 heure.
- de voyager à 4 personnes en même temps
- d'utiliser les parkings RTM

La carte GROUPE permet de faire voyager un groupe de 4 à 12 personnes dans des conditions tarifaires avantageuses et de réduire les temps d'attente.

La carte L'HEBDO est réservée aux scolaires et salariés sur l'itinéraire domicile - école ou travail dans le cadre de leur activité. Elle permet de bénéficier d'un abonnement de 12 voyages pendant 7 jours.

La Carte PERSO permet d'obtenir le ticket au tarif normal de 1,18 €. Elle seule permet, à partir de justificatifs, de bénéficier de tarifs réduits (- 20 % pour les moins de 26 ans et - 50 % pour les plus de 65 ans), et d'accéder aux abonnements.

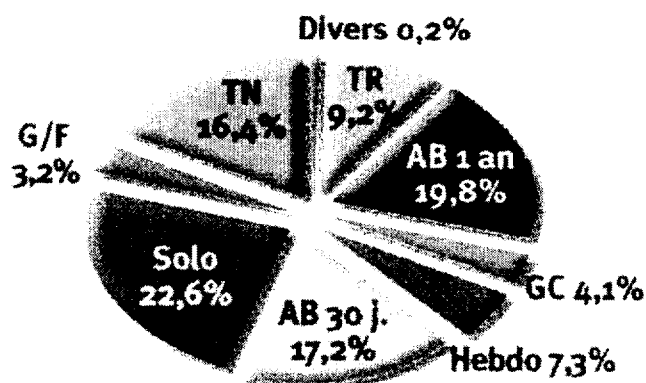
La R.T.M. offre la possibilité aux souscripteurs de la formule GO de payer par prélèvement bancaire en 10 mensualités.

## ANNEXE 3 (suite et fin)

### B - LES TITRES DE TRANSPORT UTILISÉS - RÉPARTITION

Quels sont les titres utilisés ?

répartition en %  
des déplacements payants.



TN : Tarif Normal  
TR : Tarif Réduit  
AB : Abonnement  
GC\* : Grands Comptes  
G/F : Groupe/Forfait

\* Grands Comptes : entreprises, collectivités...

### C - COMPARATIF DE QUELQUES TARIFS DE DIFFERENTS TITRES DE TRANSPORT, PAR VILLE, AU 31/12/05

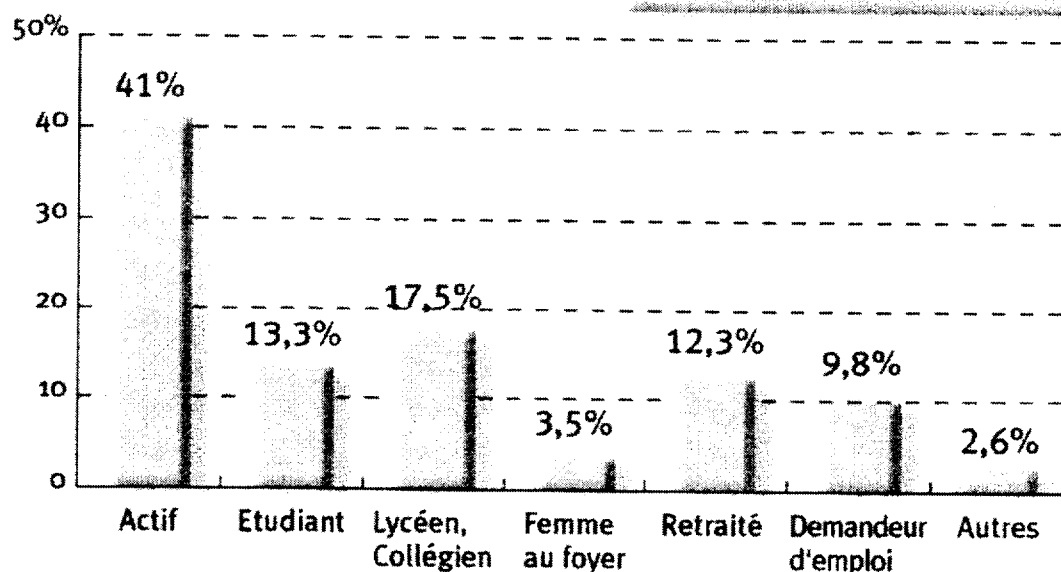
En Euros	PARIS	MARSEILLE	LYON	NANTES
Ticket Solo à l'unité	1,40	1,60	1,50	1,20
Carnet de 10 tickets	10,70		12,20	10,00
Ticket 1 jour	5,40	4,50	4,30	3,30
Abonnement normal 30 jours	47,30	40	46,10	38,80
Abonnement « étudiants » - 30 jours	29,80	37	30,6	25,80
Abonnement annuel « scolaires »	-	180	173	193

Source interne RTM

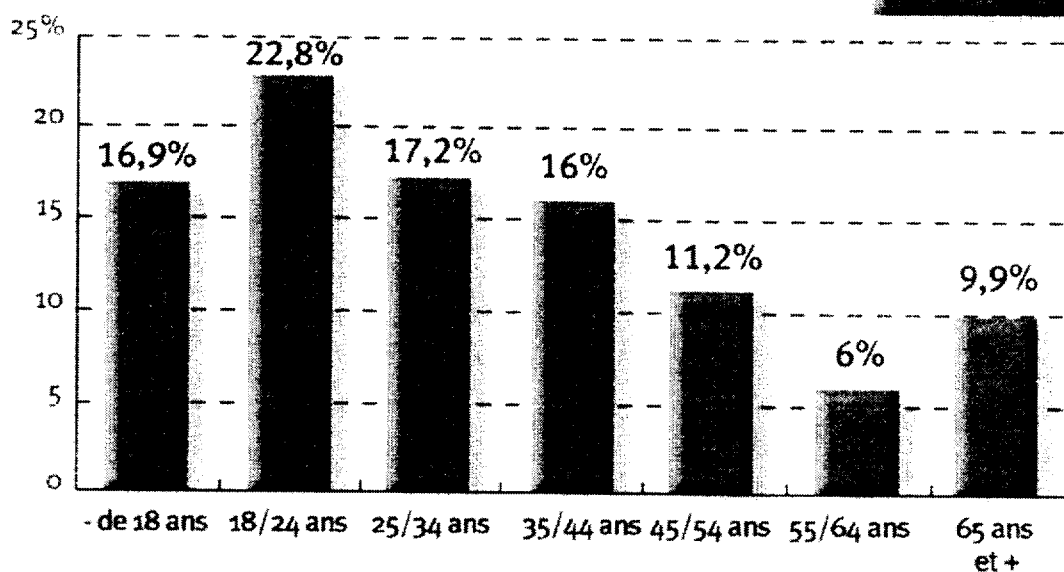
## ANNEXE 4 – DONNÉES SUR LA CLIENTÈLE DE LA R.T.M.

### A – LA STRUCTURE DE LA CLIENTÈLE INDIVIDUELLE

**Par statut professionnel**



**Par âge**



### B – ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2001 ET 2005

2001	2002	2003	2004	2005*
140,9	139,2	139,9	150,4	130,5

Données exprimées en millions de validations

\*en 2005, l'entreprise a connu un conflit social important (grève)

source interne RTM

## ANNEXE 5 – LA COMMUNICATION 2006 POUR LA FORMULE D'ABONNEMENT GO !

Les actions de communication commerciale visent à valoriser les produits d'abonnement qui permettent aux usagers d'obtenir des tarifs avantageux.

Ces dispositifs commerciaux ne sont pas déconnectés des actions de lutte contre la fraude. Bien au contraire : il peut s'avérer plus efficace d'inciter à l'achat de titres de transport à tarifs préférentiels, que de s'évertuer à stigmatiser les fraudeurs ou la fraude.

Dans la campagne ci-dessous, il s'agissait de valoriser une formule d'abonnement pour les moins de 26 ans afin qu'ils achètent l'abonnement annuel avant le 1<sup>er</sup> août 2006. Ils bénéficiaient alors d'un tarif préférentiel et évitaient la cohue au moment de la rentrée scolaire. Le résultat des ventes fut extrêmement satisfaisant.

- 26 ans et - 18 ans boursiers\*  
les bons plans n'attendent pas !

**GO! : bus & métro à l'année**

**debOUT.**  
**plus qu'un mois**  
**et demi pour GO!**  
**à 155\* ou 200 €**

Changement de tarif au 1er août 2006.

[www.rtm.fr](http://www.rtm.fr)

*Source interne RTM*

## **ANNEXE 6 – LE PHÉNOMÈNE DE FRAUDE**

La fraude est souvent un acte banalisé, surtout chez les jeunes. Une étude comportementale, réalisée en 2001 auprès d'une population de jeunes scolaires âgés de 13 à 19 ans à Grenoble et Saint Etienne (échantillon = 2 300 personnes, sondage aléatoire), montre que plus de 67 % d'entre eux déclarent avoir fraudé au moins une fois.

Pour 38 %, il s'agit d'une pratique quotidienne. Ces pratiques montrent que la fraude occasionnelle est un acte conforme et non pas un acte déviant.

L'étude montre que la fraude :

- 1 – n'est pas jugée grave, et ne pose pas de problème éthique aux jeunes,
- 2 – est très peu détectée par les sociétés de transports (1 à 2 % d'usagers sont contrôlés),
- 3 – est pratiquée en groupe, par des scolaires, exceptionnellement accompagnés de jeunes chômeurs.

De plus, l'étude révèle que :

- 1 – le fait de frauder banalise le vol et autres petits délits comme les dégradations,
- 2 – plus la fraude est fréquente, plus l'auteur est impliqué dans des délits graves,
- 3 – ce sont surtout les parents qui agissent efficacement contre la fraude des jeunes.

*Source : Union des Transports Publics – Nov. 2001*

## **ANNEXE 7 – LE PROFIL DES FRAUDEURS À MARSEILLE**

À Marseille, un profil de fraudeurs semble se dessiner :

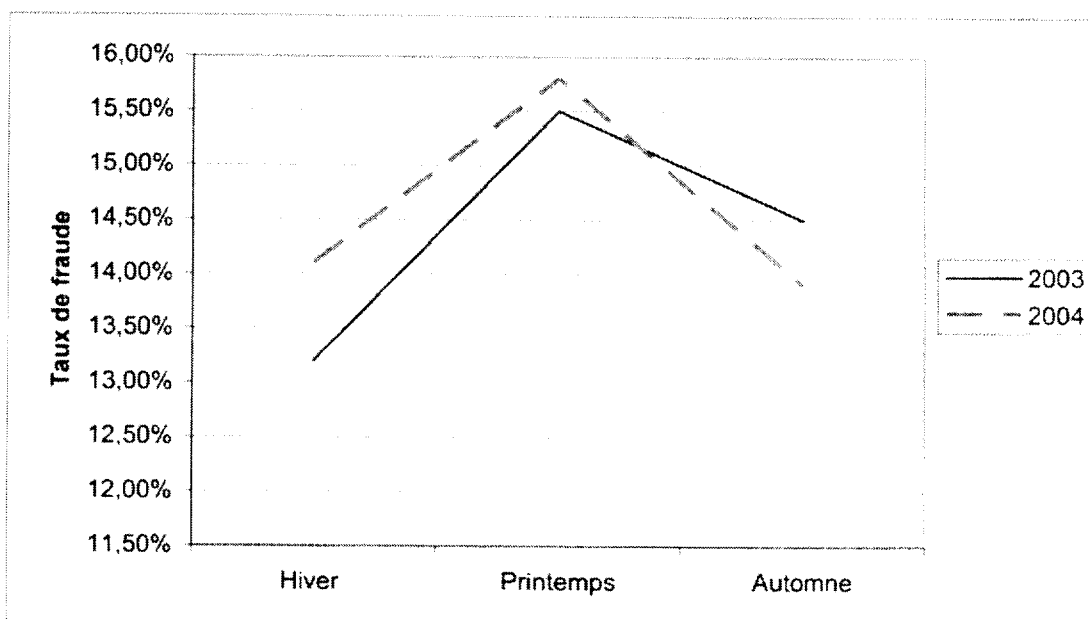
Ce sont majoritairement des hommes : ils fraudent deux fois plus que les femmes. Les fraudeurs sont essentiellement des jeunes, généralement âgés entre 15 et 26 ans. Ils fraudent deux fois plus que les autres.

Les inactifs, et notamment les demandeurs d'emploi, représentent également une catégorie sur-représentée lorsque l'on étudie le profil des fraudeurs.

*Source interne R.T.M*

## ANNEXE 8 – L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FRAUDE DANS LE RÉSEAU T.C.L. À LYON

D'après une étude BVA réalisée entre 2002 et 2004 auprès de 12 000 usagers par vague d'enquête. Trois vagues d'enquête sont menées par an.



Source : Etude BVA 2004